

A R T I C L E I I I .

LUCERNE Catholique & Aristocratique.

LUCERNE , le premier (1) & le plus puissant entre les Cantons catholiques , a pour limites au levant les Cantons de Schweitz & de Zoug , & le lac des quatre Cantons forestiers , autrement de Lucerne , & le Haut-Argau libre , qui dépend des huit anciens Cantons ; il confine au couchant avec les Bailliages de Trachselwald & d'Arwangen qui font du Canton de Berne ; au midi , avec celui d'Interlachen , qui est du même Canton , & avec le Canton d'Interwalden ; au nord , il a pour frontiere le Bailliage de Lenzbourg , qui est du Canton de Berne , & la riviere de Ruffe. Ce Canton peut avoir quinze lieues depuis Triengen jusqu'à l'extrémité du Bailliage de l'Entlibuch , & dix lieues en longueur , depuis Huttweil , qui est du Canton de Berne , jusqu'à Rot.

La partie méridionale du pays est montueuse , mais elle ne renferme ni des glaciers , ni de grandes étendues de rocs & de cimes stériles ; elle abonde en bois & en pâturages , & fournit au commerce d'exportation des fromages & des bestiaux. On trouve dans cette partie des sources minérales , & divers minerais & fossiles. Toute la partie

(1) Leu , Dict. hist. de la Suisse , tome XII , p. 306.

Faesi , Topog. de la Suisse , tome II , p. 2 & suiv.

Tscharnier , Dict. géog. de la Suisse , tome II , p. 48-55 , &c.